

des Croisades. Quatre siècles après (1), destiné une fois encore par la volonté du souverain à recevoir les fils de la noblesse française, Juilly reçut le titre, les privilèges d'Académie royale, et « parvint en peu d'années à rivaliser « avec les institutions des Jésuites les plus florissantes de « l'époque. Sa réputation, qu'il sut toujours maintenir, « s'étendit bientôt dans toute l'Europe et jusqu'aux colo- « nies (2). »

Par un privilège plus rare encore, la bibliothèque et les archives ont été sauvées en partie. Ce ne fut pas sans peine. Un jour de septembre 1792, une bande de forcenés, par les ordres du Directoire siégeant à Meaux, pénétra dans la maison, brisa les portes de la chapelle, entassa tous les objets du culte dans la grande cour, en dressa un feu de joie, autour duquel les élèves durent danser la carmagnole (3). Sans doute, plus d'un volume rare, plus d'une liasse précieuse servirent à faire flamber le bûcher. Ce qui avait échappé à l'incendie, fut conservé avec un soin jaloux par les derniers Oratoriens ; mais, après leur mort, en 1828, peut-être ne traita-t-on plus avec assez de respect tous ces vieux registres, fidèles narrateurs d'un glorieux passé.

Il en reste encore assez, cependant, pour permettre la reconstitution de la liste à peu près complète des élèves.

Il m'a semblé qu'un tel travail, si ingrat qu'il puisse paraître au premier abord, ne serait pas sans quelque attrait.

(1) Avril 1638.

(2) M. Charles HAMEL, *Histoire de l'Abbaye et du Collège de Juilly*, 3^e édition, Paris, Gervais, 1888, page 13, introduction.

(3) M. LORAUX, pièce de vers lue au banquet des anciens élèves, 1834, Paris, Dezauche.